

Vexin[©]INFO

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE

N° 96 - OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2023

TOUS
ensemble
CONTRE
LE CANCER
du sein





HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI AU JEUDI :

de 9h à 12h

de 13h30 à 17h30

VENDREDI :

de 9h à 12h

de 13h30 à 16h30

SUIVEZ-NOUS SUR :

 Facebook :
www.facebook.com/CCVexinthelle

 LinkedIn :
www.linkedin.com/company/cc-vexin-thelle

 Internet :
www.vexinthelle.fr

 En vous inscrivant à la newsletter :
newsletter@vexinthelle.com

VEXINFO :

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle

Dépôt légal : Communauté de Communes du Vexin-Thelle

Directeur de la publication : Bertrand GERNEZ

Rédacteur : Isabelle Martin

Conception - administration : Charline GUYOT -

Nathalie CHARPENTIER

ISSN 1240957 X

Titre clé : Vexinfo

Edité à 10 000 exemplaires

Impression : Imprimerie L'Artésienne

COORDONNÉES :

6, Rue Bertinot Juel - Espace Vexin-Thelle n° 5

60240 Chaumont-en-Vexin

03 44 49 15 15

www.vexinthelle.fr

vexinfo@vexinthelle.com

COMPÉTENCES :

Vous trouverez la liste complète sur notre site internet ou à disposition sous format papier à la CCVT.

VOTRE PAROLE :

Si vous avez des suggestions ou propositions concernant la rédaction de ce bulletin d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à la CCVT.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :

CCVT, Centre Social Rural

SOMMAIRE

▶ LES ACTUS	4-5
▶ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	6-12
La phytoépuration	
Eau potable	
Travaux 2023	
GEMAPI - SMBEpte	
Les bons plans vélo	
▶ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	13
Les nouvelles activités sur le territoire	
▶ DOSSIER SPÉCIAL ÉVÈNEMENT	14-15
▶ ACTIONS ÉDUCATIVES ET SOCIALES	16-19
Le portage de repas à domicile	
Les Frimousses du Vexin	
Le métier des assistantes maternelles	
▶ ENVIRONNEMENT	20-21
Réparer pour mieux les porter	
Le SMDO	
▶ CULTURE	22-23
Les dates à retenir	
▶ LES ACTIVITÉS DU CENTRE SOCIAL RURAL	24-25
Les dates à retenir	
▶ L'AGENDA	26-27

É D I T O

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères Vexinoises, Chers Vexinois,

Comme vous le savez, l'année 2023 a été riche en événements.

LES GRANDS PROJETS POUR NOTRE TERRITOIRE

Les travaux du nouveau Centre Social Rural et de la Maison du Département se déroulent comme prévu. Vous avez sans doute pu voir sortir de terre ces deux nouveaux bâtiments à côté de la Maison de l'Emploi et de la Formation. Nous n'essuyons pas d'aléas pour le moment, la livraison des lieux est toujours prévue pour la rentrée 2024.

Les travaux de construction des logements de fonction pour la gendarmerie à Chaumont-en-Vexin ont enfin démarré. La Communauté de Communes du Vexin-Thelle travaille sur ce dossier depuis 2003. Ces nouvelles constructions que vous verrez fleurir à proximité du centre-ville ont été rendues possibles grâce à un partenariat entre notre collectivité, le Département de l'Oise et la société S.A. HLM du Département de l'Oise.

À propos de notre futur lycée à Chaumont-en-Vexin, des études doivent encore être réalisées. En effet, début 2024 devrait être lancée l'étude faune et flore sur le terrain. Elle sera le préalable à la construction des nouveaux équipements qui viendront accompagner la structure éducative.

NOS ACTIONS

En septembre dernier, les agents et élus de la CCVT ont fêté la dernière édition du Village Olympique. Ce moment festif a été accompagné par un joli soleil et des animations qui ont émerveillé petits et grands. En septembre 2024, nous reprendrons notre authentique «Vexin-Thelle en fête» !

Pour la seconde année consécutive, notre collectivité s'est associée au Centre Hospitalier Bertinot Juel pour lutter, ensemble, contre les cancers et notamment le cancer du sein. Nous continuerons à nous investir pour cette cause qui nous tient particulièrement à coeur.

Chères Vexinoises et Vexinois, je vous souhaite une belle fin d'année 2023, entouré de vos proches. Nous nous retrouverons en 2024 pour vous informer des nouveaux projets afin de continuer à améliorer votre quotidien sur notre territoire.



Bien fidèlement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B Gernez', written over a horizontal line.

Bertrand Gernez,
Président de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle

PASS' PERMIS CITOYEN

► **Objectif** : Faciliter l'insertion professionnelle et renforcer le lien social

Depuis plus de 3 ans, le département de l'Oise propose aux jeunes de 18 et 19 ans une aide de 600 euros pour financer leur permis de conduire en échange d'une contribution citoyenne. Un dispositif qui a déjà séduit plus de 9 000 jeunes Isariens. Force est de constater que les collectivités mettent tout en œuvre pour aider les jeunes à financer leur permis de conduire, dont le coût peut parfois dépasser les 1 500 euros. Une dépense conséquente, pourtant indispensable lorsqu'il s'agit notamment d'entrer dans la vie active. Qui peut en bénéficier ? Les jeunes de 18 et 19 ans révolus, sans condition de ressources, qui sont domiciliés dans le département de l'Oise.

► **Quelles sont les conditions ?**

Ils doivent passer leur permis de conduire pour la première fois ou être en conduite accompagnée, et ne pas bénéficier d'une autre aide. Ils peuvent être déjà inscrits dans une auto-école ou non, avoir déjà passé le code ou non.

► **Comment réaliser une contribution citoyenne ?**

Pour bénéficier de l'aide, les jeunes doivent réaliser une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou un organisme. Les bénéficiaires peuvent donc décider de prêter main forte à des associations sportives, culturelles ou d'aide à la personne par exemple. Les missions peuvent être fractionnées et réalisées dans plusieurs structures. Une fois les modalités définies (choix du lieu, des dates...), le potentiel bénéficiaire du Pass'Permis Citoyen peut déposer sa candidature auprès du département de l'Oise

Depuis le début d'année, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle a accueilli au sein de ses locaux deux jeunes qui ont tous deux bénéficié de cette précieuse aide et obtenu une attestation validant leur mission. Gwendal Dimanche a effectué ses 70 heures sur deux périodes : en avril et en août dernier au service Portage de Repas. Quant à Kaïss Srhir, il a effectué également sa mission au mois d'août au service Portage de Repas et au Service Technique.



OCTOBRE ROSE

L'inauguration d'Octobre Rose a eu lieu lundi 2 octobre dernier au Centre Hospitalier Bertinot Juel en présence de nombreux partenaires, bénévoles et élus.

Les œuvres réalisées par la CCVT et l'artiste Sandrine Rastrelli étaient exposées dans le hall du centre hospitalier, décoré par tout le personnel à l'occasion des 10 ans d'Octobre Rose.

Isabelle AMANS, chanteuse, a assuré la partie artistique de la soirée et Miss Oise, Aaliyah Mantel, quant à elle, a eu l'honneur de couper le ruban lors de l'inauguration de la nouvelle salle de mammographie. Christine LOUCHET, directrice du CHBJ et tous les médecins présents, ont rappelé l'importance de se faire dépister régulièrement et ont présenté le nouveau dispositif mis en place depuis septembre : le transport solidaire vers la mammographie.



FORUM DE L'EMPLOI

Le jeudi 5 octobre dernier, ce sont plus de 200 visiteurs qui se sont rendus à la 3^{ème} édition du Forum de l'Emploi et de la Formation Adopte un Job.

Une trentaine d'exposants s'est donné rendez-vous pour présenter leurs offres d'emplois mais également pour promouvoir leurs formations auprès du public.

Belle réussite de cette nouvelle édition, que la CCVT organise conjointement avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud Ouest de l'Oise et Pôle Emploi.



L'HÔPITAL BERTINOT JUEL

SUR LE FRONT DE LA PRÉVENTION

Le Centre Hospitalier Bertinot Juel (CHBJ) à Chaumont-en-Vexin, premier hôpital de proximité labellisé dans l'Oise, poursuit ses missions de promotion d'action pour la santé.

Le CHBJ vient de se doter d'un nouvel appareil: une lampe pour la photothérapie dynamique. Cet équipement utilisé par la dermatologue permet de réaliser un traitement par lumière rouge de certains cancers de la peau ou de lésions précancéreuses. Les soins peuvent ainsi être réalisés sur place, limitant ainsi le déplacement du patient vers un centre spécialisé.

L'établissement complète son offre d'examen avec l'acquisition d'un fibroscope ORL, d'un système de vidéonystagmoscopie : système permettant de réaliser l'examen VNG qui décèle des mouvements involontaires du globe oculaire horizontaux, verticaux et tensionnels se traduisant par des vertiges ou un déséquilibre. L'hôpital se verra également doté d'une nouvelle cabine d'audiométrie et d'un échographe portatif en 2024.

UN PANEL DE CONSULTATIONS QUI S'ÉTOFFE

Afin de faire face à la désertification médicale et pour répondre aux besoins des patients polypathologiques, le CHBJ mettra en place courant juin 2024 une consultation de médecine interne en secteur 2 conventionné (*des dépassements maîtrisés d'honoraires dans les limites du remboursement des mutuelles, peuvent être appliqués*). C'est une consultation spécifique destinée aux patients porteurs de maladies chroniques ou des cas complexes, pour suivi ou avis ponctuel.

En partenariat avec le Centre Hospitalier de Beauvais, une seconde plage d'échographie cardiaque est en place depuis le 4 mai et vient compléter la consultation de cardiologie dans la réalisation des examens.

Enfin, depuis cet été, un nouveau médecin a intégré l'établissement afin d'assurer des consultations de médecine générale en qualité de médecin traitant, à destination de la population du bassin de vie du Vexin-Thelle.

AUPRÈS DE SES ÉQUIPES AVEC LA SEMAINE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

En mars dernier, en partenariat avec plusieurs professionnels du bassin de vie, l'hôpital a proposé aux soignants des ateliers autour du bien-être (*aromathé-*

rapie, relaxation, séance de sport, ostéopathie...) : « **un soignant en bonne santé soigne mieux** ». « La prévention est un des axes majeurs du projet d'établissement et des missions dévolues aux hôpitaux de proximité » indique Madame LOUCHET, directrice du CHBJ.

INTERVENTIONS AUPRÈS DES COLLÉGIENS

Depuis plusieurs années, un partenariat existe entre les 2 collèges à Chaumont-en-Vexin et l'hôpital. Des interventions sur l'équilibre alimentaire, par la diététicienne, ont lieu auprès de classes de quatrième. En 2023, l'hôpital étend ses missions de prévention avec une sensibilisation contre l'usage du tabac et de l'alcool.

UN PROJET TERRITORIAL POUR LES 10 ANS D'OCTOBRE ROSE

En partenariat avec le Centre Social Rural, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et la commune de Chaumont-en-Vexin, l'hôpital porte un vaste projet de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, d'accompagnement vers le dépistage et vers la prise en charge en cas de diagnostic positif.

Ce projet a été retenu et est financé dans le cadre de la stratégie d'animation territoriale menée par l'ARS, l'Assurance Maladie et le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers des Hauts-de-France. Il a démarré en septembre 2023 avec des ateliers organisés au Centre Social Rural et la mise en place d'un transport solidaire vers la mammographie dans le cadre du dépistage organisé.

L'objectif est d'aller vers les femmes de 50 à 74 ans qui n'ont pas d'accès aux transports afin de leur faciliter la prise de rendez-vous pour la mammographie grâce au transport aller-retour.

Vous avez entre 50 et 74 ans et êtes intéressées par le transport solidaire vers la mammographie, vous pouvez vous faire connaître auprès du CHBJ via l'adresse mail :

direction@ch-chaumontenvexin.fr

Nouvel équipement pour les mammographies au CHBJ, inauguré par Miss Oise.



LA PHYTOÉPURATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La phytoépuration c'est l'épuration des eaux par les plantes. On parle aussi de procédé de filtration et de dépollution des eaux. Les eaux usées contiennent des bactéries et diverses catégories de polluants. Pour assainir ces eaux, rien de tel que le pouvoir dépolluant de certaines plantes bien particulières ayant un système racinaire filtrant. Ce principe fait donc de la phytoépuration un assainissement écologique et naturel à 100 %.

LES FILTRES PLANTÉS

Comme les filtres traditionnels ou compacts et les microstations à culture fixée, les massifs filtrants plantés traitent les eaux usées selon le principe de la culture fixée. Ils comportent un ou plusieurs bassins remplis d'un substrat minéral et organique où s'enracinent des végétaux adaptés aux milieux aquatiques. Ces plantes ne traitent pas les eaux, mais leurs racines procurent aux bactéries dépolluantes un support, des nutriments et une aération. Cette filière est souvent installée en complément des toilettes sèches par exemple.

PRINCIPE ET FONCTIONNEMENT

Le prétraitement peut être réalisé, soit par une fosse toutes eaux, soit par le premier filtre. Dans tous les cas, les filières comportent au moins un massif filtrant vertical, et souvent un second massif filtrant horizontal. La superficie totale du ou des filtres varie selon les modèles.

Chacun des massifs filtrants est réalisé dans un bassin creusé dans le sol, d'une profondeur d'un mètre environ, et étanchéifié par des géomembranes ou des coques en plastique. Le substrat est constitué de couches successives (*compost, pouzzolane, gravier, sable ou autres matériaux*). Le premier filtre assure le traitement mécanique des effluents bruts ou pré-traités. Les eaux percolent à travers le filtre qui retient les matières en suspension. La matière organique est partiellement décomposée par des bactéries, qui se fixent sur les racines des roseaux et des autres plantes, mais aussi sur les graviers.

Certains dispositifs comportent un deuxième massif filtrant, soit lorsqu'il n'y a pas de fosse toutes eaux en prétraitement, soit pour optimiser le traitement réalisé dans le premier massif.

Ce second filtre est à écoulement horizontal, dans lequel les eaux circulent par effet piston à la manière d'une nappe phréatique. Son volume permet un temps de séjour plus long ainsi que la finition du traitement des matières organiques.

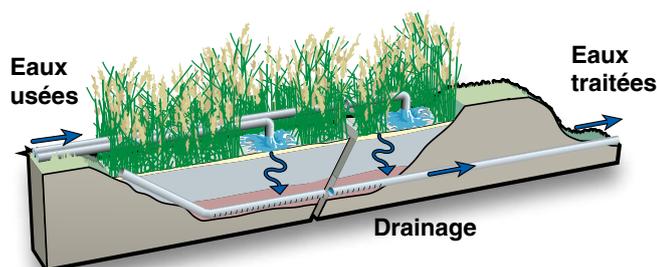
Des canalisations assurent la distribution et la collecte des eaux, et éventuellement l'aération. Elles sont disposées de manière à éviter tout écoulement superficiel et toute stagnation.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Les filtres plantés occupent une place importante en surface, mais assez limitée en sous-sol. Même s'ils s'intègrent bien dans le paysage, le jardin doit mesurer au moins 100m² pour les accueillir, pour une habitation ordinaire (100m²). Il faut en outre les entourer d'une clôture, en particulier s'il y a des enfants dans le foyer, pour éviter tout risque de contact avec des eaux brutes ou pré-traitées.

La qualité de la mise en œuvre est cruciale pour le bon fonctionnement des filtres plantés : les avis d'agrément précisent donc qu'elle ne peut être effectuée que par un installateur agréé par le fabricant ou sous la surveillance de celui-ci. Le non-respect de cette obligation entraîne l'annulation de la garantie décennale, pour le particulier, et un risque d'enquête pour l'installateur.

Comme les filières traditionnelles, les filtres plantés ne consomment pas d'énergie sauf en cas de recours à un poste de relevage. L'entretien est simple. Ce type d'assainissement peut être installé dans n'importe quel type de sol. Cependant, elle peut être déconseillée par le maire ou le préfet dans les zones de lutte contre les moustiques.



LA PHYTOÉPURATION

ILS L'ONT FAIT...

En septembre dernier, Monsieur et Madame Harrois, paysagistes à Thibivillers, ont fait installer dans leur jardin un système de phytoépuration par une filière agréée par le gouvernement du ministère du développement durable.

C'est un ensemble de 10m², hors sol, installé à 5 mètres de leur maison où les eaux usées sont broyées. Des roseaux ont été plantés pour décorer cet ensemble.

« Cette solution existe depuis une dizaine d'années. Certes, c'est une solution un peu onéreuse, mais écologique qui s'intègre tout à fait dans le paysage. Fini les pelouses jaunies ! Ce système demande très peu d'entretien à l'année : pas de vidange et un fauchage des roseaux une fois par an. Puis un entretien tous les 10 ans » nous confie Madame Harrois.



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT
03 44 49 15 15
CDONJON@VEXINTHELLE.COM



EAU POTABLE

UNE ALERTE SANITAIRE

Le 22 août dernier, nous avons été confrontés à une première situation de crise depuis la reprise de la compétence eau potable. Cette dernière a eu lieu sur la commune de Trie-Château à la suite d'une analyse non conforme sur le paramètre bactériologique qui s'est heureusement révélée être une fausse alerte.

Cette alerte sanitaire nous a permis d'éprouver la réactivité du service eau et assainissement de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et de notre exploitant Véolia dans une situation exceptionnelle.

RÉTROSPECTIVE

► 22 août à 17h30

Premier appel de Véolia qui nous informe qu'une restriction va être mise en place sur Trie-Château pour donner suite à une analyse non conforme.

► 22 août à 17h37

Réception du mail de l'Agence Régionale de la Santé nous imposant de mettre en place une distribution le temps de mener des contre-analyses.

► 22 août de 17h40 à 18h30

Échanges avec Véolia et Laurent Desmeliers, Maire de Trie-Château, pour la mise en place d'une distribution exceptionnelle, d'un appel d'alerte aux administrés et des distributions d'eau pour les prochains jours.

► 22 août à 19h

Départ des agents Véolia et du stock de bouteilles de Beauvais et démarrage de l'appel sortant pour prévenir les administrés de Trie-Château.

► 22 août à 19h45

Arrivée des agents Véolia, des agents de la CCVT et des élus de la commune sur site.

► 22 août à 20h

Distribution des bouteilles d'eau aux administrés.

Il a donc suffi de deux heures pour diffuser l'information et mettre en place la distribution.

Nous vous rappelons qu'il est important d'ailleurs de fournir votre numéro de téléphone à Véolia pour être informé des interruptions du service liées à un problème sur le réseau ou à des travaux. Sans cette information, il est plus difficile de vous alerter rapidement en cas de problème.



Nous remercions sincèrement l'investissement des élus, de Véolia et la compréhension des administrés qui ont permis la gestion de cette alerte dans le calme, la sérénité et la bonne humeur.



TRAVAUX 2023

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Début 2023, nous vous avons annoncé une liste de travaux prévus concernant la nouvelle compétence eau et assainissement prise par la Communauté de Communes du Vexin-Thelle au 1^{er} janvier 2023.

EAU POTABLE

► **Réalisation d'une interconnexion entre la commune de Vaudancourt et Montjavoult et reprise des canalisations sur le hameau du marais.** Les études pour l'interconnexion ont continué et devront permettre la réalisation des travaux courant 2024.

► **Réalisation de travaux de renforcement du réseau à Serans** (Rue de Figicourt et Rue de Serans) **et Boubiers** (Ferme de la Censive). Les travaux ont été reportés à la suite de la non-obtention de la subvention de 80 000 € auprès de la « Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux » (DETR).

► **Réalisation de travaux de renforcement à Encourt-Léage dans la rue du Lavoir et du Moulin.** Les travaux ont été réalisés durant le printemps dernier et se sont bien déroulés. La commune a ainsi pu en profiter pour exécuter ses travaux d'enfouissement des réseaux à la suite des travaux d'eau potable afin que la gêne pour les riverains soit concentrée sur la même période.

► **Réhabilitation du réservoir d'Hadancourt-le Haut-Clocher.** Les travaux ont été reportés par suite de la non-obtention de la subvention auprès de la « Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux » (DETR). Ils devraient avoir lieu en 2024.

► **Recherche d'une nouvelle ressource en eau potable sur le secteur de Trie-Château.** La commune de Trie-Château et l'ancien SIAEP de la Région de Trie-Château étaient tous deux investis dans la recherche d'un nouveau captage par suite de la fermeture de l'ancien au début des années 2010 (suite à la réalisation de la déviation de Gisors). Un premier forage d'essai en termes de débit a été réalisé fin 2022 et la qualité de l'eau est satisfaisante. Un avis d'hydrogéologue agréé a donc été

demandé. Il a été obtenu au courant de l'été et il est favorable.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

► **Lancement des études pour la réhabilitation de la station d'épuration de Chaumont-en-Vexin.**

Les études ont démarré en milieu d'année et sont actuellement en cours pour déterminer le meilleur procédé à mettre en place pour la nouvelle station d'épuration. Il est également étudié la possibilité de réutiliser les eaux usées pour différents usages tel que l'irrigation.

► **Suite des travaux de réhabilitation des réseaux de Chaumont-en-Vexin :**

Les travaux annoncés dans le précédent Vexinfo ont tous été réalisés dans les délais annoncés :

- Ru du moulinet
- Rue de la Libération/Ehpad de la Compassion
- Rue du Bras d'Or



Les travaux du Ru du Moulinet sont donc actuellement en cours et ont pour conséquence d'empêcher la circulation piétonne dans la zone. Ces derniers devraient être terminés pour les vacances de fin d'année.

► **Nouvelle centrifugeuse* sur la station d'épuration de Trie-Château.** L'ancienne centrifugeuse montrait des signes de sous dimensionnement qui rendait le pilotage de la station compliqué. Afin de remédier à cette situation, il a été vu avec Véolia de remplacer la centrifugeuse et d'en profiter pour assainir le local en dessous de la centrifugeuse qui a souffert de l'humidité et du manque d'aération de la pièce. Le résultat est une baisse de la consommation électrique de l'installation, un fonctionnement plus efficace et des locaux assainis.

**La centrifugeuse a pour rôle de concentrer les boues de la station (donc la pollution) afin de pouvoir l'évacuer en filière adaptée.*

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT
FLERQUIER@VEXINTHELLE.COM

COMPÉTENCE GEMAPI

LA FIN DU CHANTIER...

Le SMBEpte (Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte) a réalisé cet été des travaux d'envergure: l'entretien et la restauration de la fonctionnalité hydraulique de la Troësne en amont de Trie-Château. Cet entretien était indispensable et urgent car les risques devenaient importants pour la commune. Ces travaux ont pu être réalisés grâce aux fonds de la taxe GEMAPI prélevés sur les impôts locaux.

Mi-septembre, a eu lieu la réception du chantier en présence du Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte représenté par M. Jérôme Vrel, le Président, M. Cyril Logereau, directeur-animateur de bassin versant et M. Laurent Loobuyck, technicien rivière et. Etaient également présents Geoffrey Leleu, 1^{er} adjoint au maire de Trie-Château, Daniel Derrick adjoints au maire chargé des travaux, Marcel Grenier, conseiller municipal de Trie-la-Ville ainsi que les services de la CCVT.

CINQ QUESTIONS À LAURENT LOOBUYCK, TECHNICIEN RIVIÈRE DU SMBEPTTE



► En quoi consistaient ces travaux ?

C'est le premier grand chantier du Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBEpte) sur la rivière Troësne. Il s'agissait de l'entretien et de la restauration de la fonctionnalité hydraulique de la Troësne en amont de Trie-Château.

Au vu de la situation, un dossier a été présenté afin d'obtenir un arrêté préfectoral d'urgence. Les travaux ont été effectués par l'Entreprise Edmond De Lajudie spécialisée dans l'entretien et la restauration des berges.

► Quand ont commencé les travaux ?

D'habitude, ce type de travaux est réalisé à l'automne. Au vu de l'urgence en amont d'une zone urbaine, les travaux ont démarré dès le 25 juillet jusqu'à début septembre. Ils ont nécessité 18 jours d'intervention. Il n'y a pas eu de plantations : l'objectif était de retirer les arbres tombés en travers du cours d'eau, réaliser de l'abattage préventif sur les arbres déstabilisés, ainsi que de l'élagage des branches basses pouvant gêner l'écoulement ou assombrir la rivière et ainsi favoriser une régénération naturelle de la végétation.

► Quelles étaient les attentes du chantier ?

L'objectif était de rendre à la rivière sa totale fonctionnalité sur 2,5km ; qu'elle retrouve son environnement et puisse fonctionner librement...

► Quel est le montant des travaux ?

Le montant total est d'environ 18 000 euros TTC. Une subvention potentielle du Département de l'Oise est attendue ; le dossier est en cours.

► Quelles sont les obligations des riverains ?

Chaque montée d'eau va malheureusement ramener des déchets. C'est pourquoi les particuliers sont tenus de nettoyer leur berge. Un courrier sera envoyé par la commune de Trie-Château à tous les propriétaires riverains de la Troësne afin de les sensibiliser sur leurs obligations d'entretien et sur les techniques à mettre en œuvre. Mais ils peuvent aussi se rapprocher du syndicat pour obtenir des conseils techniques et juridiques dans les actions qu'ils peuvent réaliser par eux-mêmes.

► Remerciements :

« Le SMBEpte remercie la CCVT pour son implication dans la bonne réalisation de ce projet et plus particulièrement les services techniques de la mairie de Trie-Château pour la mise à disposition de conteneurs qui a permis d'évacuer 1m³ de détritus urbains.»

Infos+ : Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte
02 32 27 60 85



LE SMBE RECRUTE

UN TECHNICIEN GEMAPI

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBEpte) évolue à sur une surface estimée de 1 300 km², environ 550 km de cours d'eau et une population supérieure à 100 000 habitants sur plus de 160 communes. Sous la dynamique de ses élus, le SMBEpte a été doté de l'intégralité des compétences liées à la GEMAPI (items 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L.211-7, I bis du Code de l'Environnement) ainsi que celles liées à la maîtrise des ruissellements (item 4°), à la surveillance de la ressource en eau (item 11°) et à l'animation du bassin versant (item 12°). Le siège du syndicat est fixé : Hôtel de Ville, Quai du Fossé aux Tanneurs, 27140 Gisors.

OBJECTIF DU POSTE

Dans un souci de préservation des ressources en eau, de la biodiversité, et l'adaptation au changement climatique, le (la) technicien(ne) GEMAPI est en charge d'assurer, au sein d'une équipe, l'animation ainsi que la mise en œuvre de programmes de restauration et d'entretien des milieux aquatiques et d'aménagements de bassins versants. Il (elle) a en charge l'émergence de projets, le suivi d'études et de travaux ainsi que l'animation des réunions d'information et de concertation avec les différents acteurs du territoire.

MISSIONS, COMPÉTENCES

Sous l'autorité du Directeur-animateur et du Président du SMBEpte de même qu'en collaboration avec les différents acteurs du territoire, le (la) technicien(ne) GEMAPI aura comme principales missions de :

Volet animation :

- ▶ Assurer une expertise technique auprès des riverains, des élus et des partenaires ;
- ▶ Faire émerger et élaborer des projets de restauration ambitieux (concertation, sensibilisation, négociation, ...)
- ▶ Assurer des animations auprès du milieu scolaire, associatif et du tout public.

Volet communication :

- ▶ Réaliser des supports de communication ;
- ▶ Informer et sensibiliser les différents acteurs du territoire et le public.

Volet technique :

- ▶ Assurer le suivi des marchés en cours, la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et l'organisa-

tion des chantiers d'aménagements, de restauration et d'entretien ;

- ▶ Assurer le suivi des programmations en cours et/ou à engager ;
- ▶ Assurer la surveillance et le suivi du territoire par des reconnaissances permettant d'évaluer l'état du milieu et son évolution ;
- ▶ Assurer l'actualisation des données SIG ;
- ▶ Préparer le contenu des marchés (DCE études, travaux) et dossiers de demande de subvention ;
- ▶ Assurer une veille réglementaire et technique.

PROFIL SOUHAITÉ

- ▶ Recrutement catégorie B – filière technique par voie statutaire ;
- ▶ BAC+2 minimum (spécialisé dans le domaine de l'eau, de l'environnement, et des milieux aquatiques) ;
- ▶ Parfaite connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques, des techniques de restauration en génie végétal, des techniques d'hydraulique douce, de la réglementation (PPMHA, DIG, DLE...) et des acteurs de l'eau ;
- ▶ Maîtrise et pratique courante des outils d'entretien (tronçonneuse, débroussailleuse...) ;
- ▶ Connaissances de la fonction publique et des marchés publics ;
- ▶ Sens du travail en équipe, capacités d'organisation, d'adaptation ;
- ▶ Qualités de diplomatie et de dynamisme avec un fort sens du relationnel et de la communication ;
- ▶ Autonomie, esprit d'initiative et qualités relationnelles demandées avec une bonne capacité orale et rédactionnelle ;
- ▶ Maîtrise de la bureautique et de l'informatique (SIG notamment) ;
- ▶ Permis B obligatoire.

Siège administratif : Gisors

Rémunération : sur la base de la grille indiciaire + régime indemnitaire

Temps de travail : poste à temps plein 37H00/ hebdomadaire

Adresser lettre de candidature + CV à l'attention de :

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte

Hôtel de ville, Quai du Fossé aux Tanneurs

27140 Gisors

Tél : 02 32 27 60 70 – cyril.logereau@mairie-gisors.fr

LES BONS PLANS VÉLO

VENTE, LOCATION ET RÉPARATION

Notre territoire regorge de balades pédestres mais également à vélo ! Plusieurs itinéraires sont disponibles grâce à la carte interactive mise en place par l'Office de Tourisme du Vexin en Pays de Nacre; office auquel la CCVT adhère.



LES ITINÉRAIRES EN VEXIN-THELLE

Retrouvez l'ensemble des randonnées cyclo sur le site de l'Office de Tourisme en scannant ce QR Code à l'aide de votre smartphone.



LES OFFRES EN VENTE, LOCATION ET RÉPARATION DE VÉLOS, VTT, VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, VÉLOS CARGO, SUR LE TERRITOIRE

- ▶ Le Relais du Vexin à Chaumont-en-Vexin et Trie-Château :
<https://www.lerelaisduvexin.fr/>
03 44 49 51 82
- ▶ Décathlon à Trie-Château :
03 44 12 24 98



BIENVENUE

Sébastien CHARROPPIN Technicien des Systèmes d'Information Géographique (SIG)

La CCVT accueille Sébastien Charroppin qui prendra ses fonctions de Technicien SIG fin octobre. Il a travaillé dans différents secteurs d'activité comme la fibre optique, l'énergie, le géomarketing, le transport. Fort de cette expérience, il souhaite aujourd'hui relever un nouveau défi en intégrant une communauté de communes dynamique comme la CCVT.

QU'EST-CE QU'UN TECHNICIEN SIG À LA CCVT ?

À la CCVT, le géomaticien ou technicien SIG a par exemple numérisé la totalité des PLU des communes. Ainsi, sur une cartographie interactive, il est possible d'avoir accès directement au règlement de zone d'un PLU couvrant une parcelle. Un projet de numérisation des cimetières est également en cours. Une capture photographique aérienne par drone sera nécessaire afin de superposer cette image avec une base de données liée à chaque tombe pour un suivi précis et informatisé des concessions.

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle lui souhaite la bienvenue et son épanouissement dans ses nouvelles missions.

LES NOUVELLES ACTIVITÉS SUR NOTRE TERRITOIRE

L'ATELIER DU SUSHI Restauration rapide

📍 56, rue de l'Hôtel de Ville
60240 Chaumont-en-Vexin

🕒 Du mardi au jeudi :
de 11h à 14h30 et de 18h à 22h30
Du vendredi au samedi :
de 11h à 14h30 et de 18h à 23h

☎️ 01 85 88 17 52

LE JARDIN DE LOUNA Jardinerie - Plantes rares

📍 10, avenue du Vexin-Thelle
60240 Chaumont-en-Vexin

🕒 Du lundi au vendredi :
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
Samedi :
de 9h30 à 18h30

☎️ 06 09 54 05 84
lejardindelouna@yahoo.fr

FRIPERIESTORE Articles de seconde main

📍 80, rue Nationale
60590 Trie-Château

🕒 Du mardi au vendredi : de 14h à 19h
Samedi : de 10h à 19h

☎️ contact@friperiestore.com



ATELIER FLORUS Décoration florale

Bénédicte Dieudonné vous présente sa nouvelle activité en tant que décoratrice florale pour tous les évènements et en particulier les mariages.

De mai à octobre, elle vous propose la vente de fleurs cultivées par ses soins sous forme de jolis bouquets à offrir ou à s'offrir.

Elle propose également des cours d'art floral dans son atelier situé à Boissy le Bois (La Corne en Vexin). Les cours (thèmes définis selon la saison) sont communiqués sur son site et sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) au cours de l'année et les inscriptions se font par email.

Dans le respect de la nature, elle travaille essentiellement les fleurs de saison. Elle cultive aussi dans son jardin quelques variétés de fleurs et de feuillages pour embellir ses compositions.



📍 1, rue de la Mairie
60240 La Corne-en-Vexin

☎️ 06 95 09 45 93
contact@atelierflorus.fr
www.atelierflorus.fr

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
03 44 49 52 61
FROLLET@VEXINTHELLE.COM

RETOUR SUR LA D DU VILLAGE OLYMPIQUE

Beau succès pour le dernier Village Olympique avant les JO ! À l'occasion de sa troisième édition « Terre de Jeux 2024 », la Communauté de Communes du Vexin-Thelle a organisé à la rentrée de septembre une manifestation sportive et ludique.

Toute la journée, la plaine des sports du Vexin-Thelle s'est transformée en véritable Village Olympique, accueillant diverses associations sportives représentant les sports des JO 2024. Un large panel représentatif de la richesse des activités sportives (aïkido, athlétisme, badminton, basket, BMX, boxe, escalade, escrime, foot, golf, tai-chi, tennis, tennis de table...) était proposé.

Mais aussi d'autres activités et animations gratuites étaient à l'honneur telles que l'aéromodélisme, la fresque participative... à destination de tous les publics : familles, amis, petits et grands. Et malgré la chaleur caniculaire, le public est venu nombreux.

Le matin, pas moins de 80 enfants, issus de différentes classes du Vexin Thelle se sont « affrontés » dans plusieurs disciplines Olympiques. Parmi elles, l'escrime, l'athlétisme, le tennis... qui ont permis à ces jeunes élèves de découvrir ou de redécouvrir ces sports. Merci aux enseignants et élèves des écoles de Chaumont-en-Vexin, Le Mesnil-Theribus et de Fresne l'Eguillon et toutes les associations sportives qui ont géré les épreuves lors des Olympiades le matin. Merci aux élus présents pour la remise des médailles et des coupes et bravo à tous les participants !



AU REVOIR

Laetitia, auxiliaire de puériculture au multi-accueil de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle « Les frimousses du Vexin » depuis 2019 nous a quitté soudainement le 19 septembre dernier à l'âge de 44 ans.

C'est plus d'une centaine d'enfants qui a pu bénéficier de sa bienveillance et de sa joie de vivre.

Ses collègues, les élus et les familles des enfants accueillis n'oublieront jamais sa douceur, sa profonde générosité, son écoute et sa gentillesse permanente.

Laetitia restera à jamais dans nos pensées et dans nos cœurs, elle va beaucoup nous manquer.

Au revoir Laetitia et merci pour tout.



PORTAGE DE REPAS

CE QUE LA CCVT VOUS PROPOSE

Après un entretien avec notre agent du portage de repas, la CCVT vous livre à domicile un menu complet (entrée, plat, fromage, dessert, pour les midis, les soirs et les week-end) à un prix unique de 7€ !

Quel public a accès au service :

- ▶ Femme enceinte
- ▶ Personne temporairement immobilisée
- ▶ Personne handicapée
- ▶ Personne de plus de 60 ans

Pensez au portage de repas !



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

PORTAGE DE REPAS

03 44 49 15 15

SLAINE@VEXINTHELLE.COM

LES FRIMOUSES DU VEXIN

DES PROFESSIONNELLES QUALIFIÉES AU SERVICE DES FAMILLES

Les enfants accueillis au multi-accueil sont encadrés et accompagnés par une équipe de 9 professionnelles sur le terrain. Deux éducatrices de jeunes enfants diplômées d'État (l'une des deux assure l'encadrement des enfants pour la moitié de son temps de travail), deux auxiliaires de puériculture diplômées d'État, une éducatrice spécialisée diplômée d'État, trois agents de crèche titulaire d'un CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance et un agent titulaire du BEP Carrières Sanitaires et Sociales. L'équipe de professionnelles est encadrée par une puéricultrice diplômée d'État qui assure la fonction de directrice.

De 7h à 19h, les enfants sont encadrés au minimum par deux agents (jusqu'à quatre agents en fonction des heures de la journée) dans le respect de la réglementation (*Code de la Santé Publique, décret d'Août 2021*). Les agents bénéficient du maintien de leurs compétences professionnelles dans le cadre de la formation continue avec des formations spécifiques petite enfance actualisées. Des temps d'échanges professionnels hebdomadaires ont également lieu pour maintenir la qualité d'accueil. Conformément au décret d'Août 2021 dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, des temps d'analyse de la pratique seront mis en place. L'équipe bénéficie de l'intervention d'un médecin une fois par mois pour un temps d'échange professionnel sur des thèmes du quotidien proposés par l'équipe.

LES VALEURS ÉDUCATIVES DU MULTI-ACCUEIL

Comme le prévoit le Code de la Santé Publique, l'équipe du multi-accueil accueille les enfants dans le respect d'un projet éducatif structurant. Ce projet a été rédigé avec l'équipe et chacun de ses membres adhère aux valeurs éducatives qui y sont définies.

- ▶ Accompagner l'enfant dans le processus de socialisation : l'apprentissage du « vivre ensemble », des règles structurantes et du respect dans la bienveillance et la douceur permettent à l'enfant de se préparer à sa vie future tout en étant en sécurité.

- ▶ Prendre en compte l'individualité de l'enfant et la respecter : l'enfant évolue à son rythme et possède sa propre identité, l'équipe s'attache à respecter cette individualité par l'observation et l'adaptation pour favoriser les apprentissages du quotidien.

- ▶ Favoriser l'estime de soi et sa confiance en lui : établir un lien de confiance entre l'adulte et l'enfant pour valoriser l'enfant dans ses compétences et développer son estime de soi et sa confiance en lui.

- ▶ Accompagner l'enfant vers l'autonomie : douceur, patience et bienveillance sont nécessaires pour accompagner l'enfant dans l'acquisition des gestes du quotidien qui lui permettront de devenir autonome.

- ▶ Favoriser le bien-être : l'équipe du multi-accueil met tout en oeuvre pour favoriser une ambiance la plus sereine possible pour les enfants et leurs familles.



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
 MULTI-ACCUEIL «LES FRIMOUSES DU VEXIN»
 03 44 49 52 62
 MULTI-ACCUEIL@VEXINTHELLE.COM

ZOOM SUR...

LE MÉTIER DES ASSISTANTES MATERNELLES

Les assistantes maternelles permettent à de nombreuses familles d'assumer une vie professionnelle, en même temps que leur statut de parents. Elles participent, au même titre que les structures d'accueil collectif, à la vie sociale et économique du pays et au développement de notre société.

Au fil du temps, les anciennes nourrices (d'où le nom Nounou) sont devenues des assistantes maternelles, agréées par les services de la Protection Maternelle et Infantile.

Aujourd'hui, elles sont reconnues comme de vraies professionnelles de la Petite Enfance et bénéficient d'une formation initiale et d'une convention collective.

Choisir d'être assistante maternelle, dans la grande majorité des cas, c'est pouvoir concilier vie privée et vie professionnelle.

Mais cela va bien souvent au-delà de ces seules motivations.

Être assistante maternelle, ce n'est pas juste garder des enfants. C'est avant tout accueillir une famille, avec son histoire, ses émotions, ses demandes, ses questionnements...

Chaque parent, chaque enfant est différent. L'assistante maternelle doit s'adapter à chacun d'entre eux, les accompagner en fonction de leurs besoins. Des qualités d'écoute, d'observation et d'adaptation sont indispensables pour les accueillir de façon bienveillante.

Être assistante maternelle, c'est aussi travailler seule à son domicile, donc gérer seule toutes les situations en toutes circonstances même s'il est possible depuis quelques années de travailler au sein d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), regroupant plusieurs professionnelles.

Travailler à son domicile ou en MAM, c'est travailler en totale autonomie et organiser ses journées à sa façon, en veillant à respecter le rythme des enfants.

Mais travailler à son domicile, c'est aussi devoir harmoniser sa vie professionnelle et sa vie privée. Cela a donc un impact sur le reste de la famille et sur l'organisation des espaces.

Être assistante maternelle, c'est également savoir remettre en question sa pratique professionnelle et faire évoluer ses connaissances, en se documentant, en se formant.

Les assistantes maternelles ont accès à la formation continue et peuvent bénéficier d'activités collectives et de réunions à thème via le Relais Petite Enfance qui peut également les accompagner, les soutenir et les écouter.

Il s'agit d'un métier très riche, qui demande de nombreuses qualités personnelles, des compétences et un savoir-faire.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
RELAIS PETITE ENFANCE
03 44 49 63 60
CMADELENAT@VEXINTHELLE.COM



POUR MIEUX COMPRENDRE CE MÉTIER

Source : *Assistante Maternelle magazine n°50 - Extrait du texte de Jean EPSTEIN, psychosociologue*

« Qu'est-ce que vous faites comme métier ? »
Martine répond : « je suis assistante maternelle »

... un instant de silence ...

« C'est vraiment un métier, ça ? Vous êtes payée pour rester chez vous toute la journée et jouer avec les enfants ! Vous en avez de la chance ! »

Martine est assistante maternelle depuis presque 20 ans, alors c'est vrai que cette phrase, elle l'a entendue très souvent ! Et même aujourd'hui, bien que l'image de son métier évolue dans le bon sens, elle sait qu'elle risque encore d'être confrontée à des interlocuteurs qui ont du mal à reconnaître son indispensable professionnalisme.

Pourtant, elle et ses consœurs, que certains s'autorisent à considérer comme « sans profession » pourraient légitimement revendiquer d'exercer « cent professions » au cours d'une même journée !

Femme de ménage, lingère, cuisinière ... et ludothécaire

Comme tous les matins, quand les parents et les enfants entrent chez Martine, la maison va devoir être « nickel ». La veille au soir, après sa journée de travail, elle aura tout préparé en étant successivement femme de ménage, lingère, cuisinière et ludothécaire. En effet, il lui aura fallu ranger les jouets du jour pour préparer ceux du lendemain (...) Ensuite, après une nuit de repos (...) elle veillera à la bonne mise en route de sa propre famille (petits-déjeuners, préparations en tous genres ...)

Hôtesse d'accueil, animatrice, ... voire éducatrice, institutrice

Une fois tout cela terminé, elle s'appropriera à devenir hôtesse d'accueil. A l'arrivée des loupiots, elle affichera un grand sourire, prendra des nouvelles auprès du papa ou de la maman pour savoir si tout va bien, leur souhaitera une bonne journée et les rassurera sur celle que leur enfant va passer avec elle (...)

Et puis, la porte va se refermer.
Martine devient alors animatrice, conteuse ...

Diététicienne, professeur de cuisine ...

(...) Tout en préparant le repas du midi (et en gardant un œil sur les enfants), elle va également devenir diététicienne et professeur de cuisine : elle expliquera aux enfants ce qu'ils vont manger, leur montrera comment ça se prépare, confectionnera avec eux des yaourts (...)

Psychologue, diplomate ...

Mais Enzo, après avoir dormi une grande partie de la matinée est maintenant bien réveillé (...) et réclame son biberon à tue-tête !

Pour satisfaire au plus vite sa demande avec toute l'attention que nécessite le fait de donner un biberon à un tout petit, elle va donc devoir commencer par être une psychologue persuasive en expliquant aux 2 grands qu'ils vont devoir attendre qu'Enzo ait fini de manger pour qu'elle s'occupe d'eux. (...) Ensuite, une fois qu'ils seront servis à leur tour, le calme pourra de nouveau s'installer ... Les enfants pourront se lever de table et retourner jouer après s'être lavé les mains, etc Enfin, une foule de trucs pas si simple à faire intégrer qui, une fois encore, nécessitera de sa part bon nombre de talents dans les domaines de l'autorité et de la diplomatie.

Pour la vaisselle, on verra plus tard. Ce sera pendant la sieste des enfants. Moment idéal pour que Martine, plus tranquille, puisse ré-enfiler son costume de femme de ménage afin que la maison soit en bon état à leur réveil.

Monitrice de sécurité routière, surveillante ...

Tout à l'heure, ce sera le moment d'aller faire un tour au parc. (...) Martine va de nouveau changer de métier. Sa nouvelle profession : monitrice de sécurité routière.

En chemin, elle va expliquer : qu'on ne doit pas courir dans la rue, (...) attendre que le petit bonhomme vert soit allumé pour traverser, bien regarder à droite et à gauche avant de descendre du trottoir etc ...

Une fois arrivés au parc, sa vie va paraître plus détendue, mais hélas, ça ne va pas durer longtemps. A peine sera-t-elle assise à l'ombre avec Enzo sur les genoux que les 2 grands vont partir en trombe jouer à travers les bosquets ! (...) Elle vient de devenir surveillante, à la fois attentive au tout-petit serré contre elle, mais aux aguets, avec des yeux en gyrophares qui scrutent en permanence les moindres recoins du jardin pour s'assurer que les 2 enfants sont toujours là. (...)

Infirmière, herboriste ...

Ainsi, au gré des événements, le temps au parc va passer très vite, d'autant qu'elle aura été appelée là encore, vers de nombreuses tâches, de nombreux métiers :

Hugo a glissé en courant. Il s'est fait une petite plaie au genou en tombant (...) elle va devenir infirmière et soigner son bobo.

Gwénola adore les fleurs et les feuilles qui tombent des arbres. Elle en ramasse et les confie à Martine. Une fois rentrés à la maison, Martine deviendra herboriste en les faisant sécher entre des pages d'un journal.

D'ailleurs il faut repartir, les parents des petits ne vont pas tarder à rentrer du travail.

Conseillère parentale, confidente, comptable et juriste ...

Elle leur racontera le menu de la journée et se montrera prête, disponible pour répondre à certaines questions qu'ils se posent, elle sera peut-être appelée à devenir conseillère parentale, et même parfois confidente ? D'autres soirs, elle sera obligée, avec tact et diplomatie, de jouer le rôle de « videuse » si certains parents se sentent tellement bien chez elle qu'ils n'arrivent plus à partir !

Enfin, quand la porte se referme pour la dernière fois, elle pourra enfin se poser quelques minutes, tout en pensant aux autres métiers qu'elle risque d'avoir à exercer au cours du prochain week-end, à savoir : comptable et juriste, pour s'occuper de ses contrats de travail, de ses salaires, de ses congés ...

Pour l'heure, il est 19h15, elle commence à se détendre. La journée a été bien remplie ! Mais elle entend la clé tourner dans la serrure et la porte s'ouvrir !

Son mari fulmine contre les transports toujours en retard (...), contre les dossiers à finir à la dernière minute ... Après lui avoir lancé un rapide « bonjour » (...) il lui dit « tu te rends compte, je n'ai même pas eu le temps de déjeuner à midi, tellement on a eu de boulot ! J'ai une faim de loup, on mange dans combien de temps ? »

Alors, si à l'école, les enfants des assistantes maternelles doivent remplir une fiche sur laquelle est marquée : Profession de la mère, il faut leur conseiller de répondre sans hésitation :

« Cent professions » cela n'aura rien de mensonger !

Retrouvez l'article complet sur le site internet assistantesmaternelles.fr

RÉPARER POUR MIEUX LES PORTER

La loi AGECE – anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi n° 2020-105 du 10 février 2020) prévoit un certain nombre de dispositions pour lutter contre le gaspillage et accélérer la transition écologique.

Après le bonus réparation consacré aux équipements électroniques ou électriques, le gouvernement lance à compter du mois d'octobre 2023 un bonus réparation qui est lié à la réparation d'un vêtement ou d'une paire de chaussures.

Nos vêtements sont trop souvent produits à l'étranger, en gaspillant beaucoup de matières premières, du transport, et surtout, ils sont utilisés comme des consommables ; chaque année ce sont environ 700 000 tonnes de vêtements et chaussures qui sont jetées.

Qui n'a jamais jeté une paire de chaussures car le talon était abimé plutôt que de la faire réparer ?

«Oups, la fermeture éclair de ma jupe est cassée... allez, je jette !»

Pourtant ces vêtements ou chaussures, si je les ai achetés, c'est qu'ils me plaisaient... alors pourquoi les jeter ? Les réparer c'est tout de même beaucoup plus économique, et beaucoup plus écologique.

D'un montant de 6 à 25 € voici un petit aperçu du bonus réparation mis en place par le gouvernement dès cet automne*.

*attention à bien vérifier auparavant que votre artisan, couturier(e) et votre cordonnier(e) ont bien signé une convention de labellisation auprès de l'éco-organisme REFASHION.

MONTANTS ET RÉPARATIONS ÉLIGIBLES AU BONUS RÉPARATION

Toutes les réparations éligibles au Bonus Réparation s'appliquent à toutes les catégories produits de la filière TLC - hormis le linge de maison et les sous-vêtements.

Pour chaque catégorie, le montant du bonus doit représenter au maximum 60% de votre prix de réparation.

LE BONUS REPARATION TEXTILE

Articles éligibles



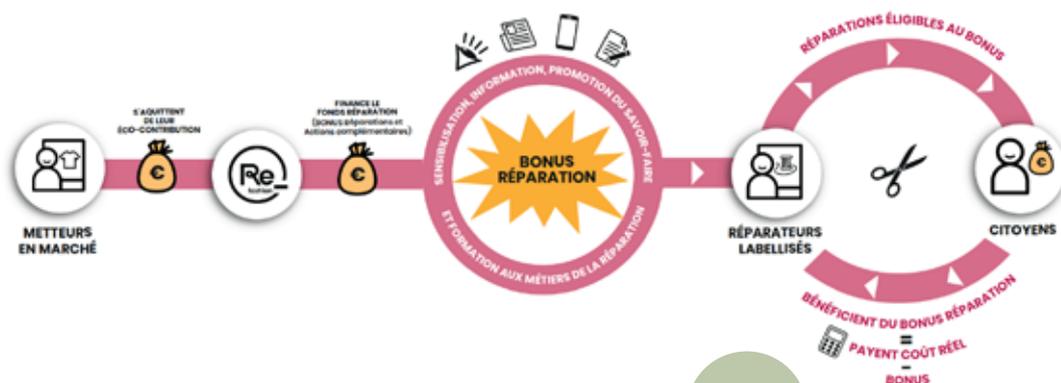
Montant de la remise

6€ - 25€	7€	Non double 6€ Double 8€
Retouche	Accroc, trou ou déchirure	Couture défaite
7€ - 25€	Gomme 18€	< 20 cm 10€
Cordonnerie	Clou 25€	> 20 cm 14€
	Ressemelage	Zip

Re_fashion

Consulter l'article complet sur www.cm-cm.fr **C-C**

Le média de la seconde main
Source : Refashion



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE ENVIRONNEMENT
03 44 49 41 51
SBARALLE@VEXINTHELLE.COM

SMDO

LES COMPÉTENCES DU SYNDICAT

Recyclage, valorisation, production d'énergie, le SMDO valorise les déchets des 790 638 habitants des 19 communautés de communes et agglomérations qui le composent. Dans l'Oise, ces collectivités lui ont transféré cette compétence, exercée ainsi dans un cadre commun. La mission consiste à gérer et organiser la gestion des déchets ménagers et assimilés du territoire dans un souci de respect de l'environnement et des directives européennes, en mutualisant les coûts de façon à offrir un service de haute qualité et de bonnes performances à un coût optimisé.

Le SMDO exerce ses compétences dans le but d'assurer la valorisation énergétique, la valorisation organique, la valorisation matière ou le recyclage, dans le respect de la réglementation en matière d'environnement. Il a compétence pour construire ou aménager, et exploiter les équipements indispensables au fonctionnement du dispositif et pour réaliser toute étude relative à son objet.

Valoriser sous forme d'énergie, les ordures ménagères des habitants de l'ex-SMVO (partie Est du département), et une grande partie des ordures ménagères de l'Ouest également.

Coordonner et fédérer les actions des collectivités adhérentes en ce qui concerne la sensibilisation au tri de la collecte sélective et à la réduction à la source des déchets.

Gérer le transport des bennes de déchetteries vers les exutoires dédiés.



VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS

Assurer le traitement et la valorisation des déchets collectés sur le réseau des 51 déchetteries. Ce réseau de 51 déchetteries offre un service de proximité à l'ensemble des habitants. 40 d'entre elles sont gérées par les services du SMDO. Pour les 11 autres, l'accueil des usagers et le tri des déchets en « haut de quai » sont gérés par le personnel des communautés de communes adhérentes ou par des prestataires, mais le transport et le traitement des déchets de ces 11 déchetteries sont organisés par le SMDO.

Assurer le tri de tous les emballages et papiers des habitants du territoire via des centres de tri, deux à l'Ouest qui trient les corps creux et les corps plats (hors expérimentation des nouvelles consignes de tri), et un à l'Est, modernisé en 2012 qui trie toutes les matières (nouvelles consignes de tri : tous les emballages en plastique). À l'Ouest (ex-Symove), le tri est transporté par camion.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

SMDO

03 44 09 67 11

CONTACT@SMDOISE.FR

AU REVOIR

Philippe Ott d'Estevou est décédé le 13 août dernier. Très investi dans sa commune, ce chaumontois était très apprécié de ses pairs.

RETOUR SUR LE PARCOURS RICHE DE CET HOMME PASSIONNÉ

Géologue de formation, Philippe Ott d'Estevou a obtenu son doctorat en 1980 après de brillantes études à l'IGAL à Beauvais où il est devenu enseignant chercheur. Il a terminé sa carrière en tant que directeur des relations entreprises à LaSalle Beauvais (fusion IGAL-ISAB) avant de prendre une retraite bien méritée en 2009.



Il était également très investi dans de nombreux domaines et associations : membre de la Société géologique de France (UFG), de UniLaSalle Beauvais Alumni, du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie Hauts-de-France, Vice-président de l'Office de la Culture de Chaumont-en-Vexin, délégué au patrimoine nature. Depuis sa retraite, il était pleinement impliqué dans son association : la Communauté des Chemins (association patrimoniale) dont il était le Président.

Son ami Thiery Maille nous confie : « Philippe Ott d'Estevou était avant tout un naturaliste. Passionné par la nature, les plantes, les arbres, il a réalisé de nombreux articles et il était à l'origine du classement du grand platane de Chaumont-en-Vexin labellisé « arbre remarquable » en 2015. Après Danielle Delatour, qui nous a quitté en décembre dernier, il était l'une des figures emblématiques de Chaumont-en-Vexin. Deux grands piliers, deux bénévoles très investis dans le patrimoine local, leur commune, leur région. Ils laisseront une trace indélébile dans les mémoires de celles et ceux qui les ont côtoyés. »

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Philippe Ott d'Estevou.

BIENVENUE

Laurence LEMAIRE
Chargée de mission culture

La CCVT accueille Laurence LEMAIRE qui a pris ses fonctions de Chargée de mission culture le lundi 2 octobre 2023.

Avec une Licence de Droit, une Maîtrise et un D.E.S.S. des Systèmes d'Information en poche, elle a travaillé dans différents secteurs : communication, marketing, culture.

Durant les cinq dernières années, elle a été coordinatrice de projets culturels dans une grande collectivité et a participé à la conception et au suivi d'actions culturelles, organisé des ateliers de co-construction avec les habitants, les associations et les commerces. Elle avait en charge la programmation artistique, le suivi de production et le pilotage administratif des projets.

À la CCVT, elle aura pour mission d'assurer la coordination culturelle sur le territoire et en particulier le suivi du contrat culture ruralité, le développement culturel et la valorisation des actions : l'étude et la conception des projets culturels, la négociation ainsi que le suivi de la réalisation concrète des projets.

Son expertise en pilotage de projets culturels et transversaux sera un atout très apprécié pour le territoire du Vexin-Thelle. La Communauté de Communes du Vexin-Thelle lui souhaite la bienvenue et son épanouissement dans ses nouvelles missions.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE CULTURE
03 44 49 15 15
LLEMAIRE@VEXINTHELLE.COM

LES PROCHAINS SPECTACLES DE LA SAISON CULTURELLE



OPÉRA COMIQUE «CARMEN»

► **Jeudi 9 novembre 2023 à 20h**
Itinérance à Boubiers

À Séville en Espagne, Carmen, une jeune bohémienne rebelle et séductrice, déclenche une bagarre dans la manufacture de tabac où elle travaille. Elle se fait arrêter. Le brigadier Don José, chargé de la mener en prison, tombe sous son charme et la laisse s'échapper. Par amour pour elle, il va désertier et rejoindre les contrebandiers. Mais Carmen, très vite, va se lasser de lui et se laisser séduire par un célèbre torero. Don José, fou de désespoir et dévoré par la jalousie, la frappe à mort avec un poignard.

OLYMPICORAMA

► **Jeudi 23 novembre 2023 à 20h**
Itinérance à Montjavoult

C'est une entreprise artistique rigoureuse, appliquée et minutieuse d'analyse et de réflexions sur les différentes disciplines et épreuves des jeux olympiques, des origines à nos jours, dans leurs dimensions sportives bien sûr, mais aussi techniques, politiques, philosophiques, éthiques, culturelles, sociologiques, géographiques, économiques, anthropologiques, et plein de mots en « iques » !!!



TARIF DES SPECTACLES POUR LES HABITANTS DU VEXIN-THELLE : 5€
UNE NAVETTE EST MISE À VOTRE DISPOSITION POUR LES SPECTACLES
AU THÉÂTRE DU BEAUVAISIS POUR 2€ DE PLUS.

CONTACTS ET RÉSERVATIONS :
SERVICE CULTURE
03 44 49 15 15
LLEMAIRE@VEXINTHELLE.COM

LES PROCHAINES DU CENTRE SOCIAL RURAL



LE PROGRAMME DES ADOS

LES JEUDIS (du 09/11 au 14/12)

MONTAGE VIDÉO

De 18h30 à 20h30 - à partir de 11 ans

Tarif : à partir de 30€

FABLAB du Vexin-Thelle

SAMEDI 18 NOVEMBRE

INITIATION AU LASER

De 10h à 12h - à partir de 11 ans

Tarif : à partir de 10€

FABLAB du Vexin-Thelle

SAMEDI 21 OCTOBRE

INITIATION À L'IMPRIMANTE À SUBLIMATION

De 10h à 11h - à partir de 11 ans

Tarif : à partir de 10€

FABLAB du Vexin-Thelle

Tous les mercredis (HORS VACANCES)

<p>fablab JUNIORS</p> <p>10H00 - 11H30</p> <p>A partir du CM1</p> <p>75€ par trimestre</p> <p>Le Fablab Junior te réserve de sacrées surprises mêlant robotique, programmation et créativité ! Viens découvrir l'ambiance du Fablab et créer un marque page en impression 3D, des jeux vidéos, un instrument de musique à l'aide de Makey Makey, des stickers à la découpeuse vinyle, découvrir la réalité virtuelle avec des casques VR ... Jeune Maker à toi de jouer !</p>	<p>fablab ADOS</p> <p>14H00 - 15H30</p> <p>A partir de la 6^{ème}</p> <p>75€ par trimestre</p> <p>Tu as entre 11 et 14 ans et tu as envie de découvrir la programmation, la fabrication numérique, ou de réaliser un objet par toi-même ? A l'aide de l'imprimante 3D, du plotter de découpe, de l'imprimante à sublimation, du laser, du scanner 3D, de la brodeuse numérique, des robots mBot,tu pourras créer tes propres projets. Rejoins-nous vite !</p>
--	---

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :

Centre Social Rural du Vexin-Thelle
23 rue de la république
60240 Chaumont-en-Vexin
fablab@csrvexinthelle.fr

03 44 49 01 80
www.csrvexinthelle.fr

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :
CENTRE SOCIAL RURAL DU VEXIN-THELLE
03 44 49 01 80
CONTACT@CSRVEXINTHELLE.FR

ANIMATIONS DU VEXIN-THELLE



LE PROGRAMME DES FAMILLES

LES MARDIS (17/10, 28/11 ET 19/12)

APÉRO ZEN - SOIRÉE DÉTENTE

De 18h30 à 20h - pour les parents

Gratuit sur inscription

LES MERCREDIS (18/10, 15/11, 29/11 ET 13/12)

CODING GOUTER AU FABLAB

De 16h à 17h30 - parents et enfants à partir du CE1

Tarif : à partir de 3€

Centre Social Rural du Vexin-Thelle

VENDREDI 13 OCTOBRE

COUTURE À 4 MAINS - MACHINE À COUDRE

De 18h30 à 19h30 - parents et enfants dès 8 ans

Tarif : à partir de 6€

FABLAB du Vexin-Thelle

VENDREDI 17 NOVEMBRE

RÉALITÉ VIRTUELLE

De 18h30 à 19h30 - parents et enfants dès 8 ans

Tarif : à partir de 6€

FABLAB du Vexin-Thelle

SAMEDI 25 NOVEMBRE

BOURSE AUX JOUETS

De 10h à 16h - Salle des fêtes à Chaumont-en-Vexin

Gratuit

Inscriptions à partir du 25/10 pour les vendredis

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

STICKERS DE NOËL - PLOTTER DE DÉCOUPE

De 18h30 à 19h30 - parents et enfants dès 8 ans

Tarif : à partir de 6€

FABLAB du Vexin-Thelle

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

CRÉATION DE NOËL PARENTS-ENFANTS

De 10h à 11h - parents et enfants de 2 à 5 ans

Tarif : à partir de 6€

Maison de la Petite Enfance

Communauté de Communes du Vexin-Thelle

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL DE LILLE

Départ à 9h

Tarif : à partir de 8€

SORTIE

N'oubliez pas la Cabane à Partage !

La « Cabane à partage » est une plateforme internet permettant de déposer des annonces de dons (tapis et revêtements de sol divers, petits appareils électroménagers, vaisselle, outillage, matériel informatique, jeux, articles de sports, articles pour jardins, légumes, graines, articles pour animaux,...) et d'échanges de savoirs (musique, cuisine, langue, coiffure, jardinage, mathématiques, informatique,...). Il s'agit d'un projet de mise en circulation des savoirs où chaque participant accepte à la fois d'offrir des savoirs qu'il a construits tout au cours de sa vie professionnelle, personnelle, militante, associative, familiale, etc. et accepte d'apprendre des autres. La mise en relation s'effectue par l'équipe du Centre Social Rural.



OCTOBRE

Transport solidaire

Santé

Toute l'année

Pour Octobre Rose et toute l'année, pensez au transport solidaire pour vos rendez-vous à l'hôpital !

Infos et réservations :

Rendez-vous auprès du service d'Imagerie Médicale - Hôpital Bertinot Juel à Chaumont-en-Vexin
03 44 49 54 45 (RDV les mardis et jeudis)

Réservé aux habitantes de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Concert Piano Rose

Concert

Vendredi 20 octobre

Auditorium du Golf de Rebetz à Chaumont-en-Vexin
À 20h

Infos et réservations :

autourdunpianorose@gmail.com
Tarif : 12€

Marché d'automne

Marché-foire

Samedi 21 octobre

Salle municipale à Montagny-en-Vexin
De 10h à 18h

Infos et réservations :

CCVT 03 44 49 15 15

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE VOUS INVITE À SON

Marché d'automne

SAMEDI 21 OCTOBRE 10h-18h

Salle des fêtes Montagny-en-Vexin

Marché de producteurs locaux, animations
Restauration sur place

www.vexinthelle.fr

CinéRural «Barbie»

Cinéma

Vendredi 20 octobre

Salle municipale à Montagny-en-Vexin - À 20h30

Infos et réservations :

Mairie à Montagny-en-Vexin
03 44 49 92 18

Papy fait de la résistance

Théâtre

Dimanche 22 octobre

Salle des fêtes à Lavilletterre - À 16h

Infos et réservations :

Cie Théâtre Al Dente - theatrealdente@orange.fr
06 68 81 15 71

Aquachallenge solidaires

Sport

Samedi 28 octobre

Aquavexin à Trie-Château
Dès 11h30

Infos et réservations :

03 44 22 06 44 - contact@aquavexin.fr

Trail Rose

Sport

Dimanche 29 octobre

Château de Bertichères à Chaumont-en-Vexin
Dès 7h30

Infos et réservations :

letraildelafoulerie@gmail.com

NOVEMBRE

Bourse aux jouets

Marché-foire

Samedi 11 novembre

Maison du village à Loconville - De 9h à 17h

Infos et réservations :

Association la Ribambelle des Tourbières
la.ribambelle.des.tourbieres@gmail.com

Marché de Noël

Marché-foire

Samedi 18 et dimanche 19 novembre

Salle des fêtes à Courcelles-lès-Gisors

Infos : Mairie à Courcelles-lès-Gisors
mairie-courcelles-les-gisors@wanadoo.fr

Contes d'Automne - Le ver solitaire

Spectacle

Dimanche 19 novembre

Salle municipale à Montagny-en-Vexin - À 16h

Infos et réservations : 06 72 05 13 49

Papy fait de la résistance

Théâtre

Dimanche 26 novembre

Salle des fêtes à Liancourt-St-Pierre - À 16h

Infos et réservations :

Cie Théâtre Al Dente - theatrealdente@orange.fr

06 68 81 15 71

Marché de Noël & Téléthon

Marché-foire

Samedi 9 décembre

Centre-bourg à Delincourt

De 12h à 21h

Infos : Mairie à Delincourt

lydie.desruet@orange.fr

DÉCEMBRE

CinéRural «Nina et le secret du hérisson»

Cinéma

Vendredi 1^{er} décembre

Salle municipale à Montagny-en-Vexin - À 19h30

Infos et réservations :

Mairie à Montagny-en-Vexin

03 44 49 92 18

Papy fait de la résistance

Théâtre

Dimanche 3 décembre

Salle des fêtes à Fay-Lès-Étangs - À 16h

Infos et réservations :

Cie Théâtre Al Dente - theatrealdente@orange.fr

06 68 81 15 71

Marché de Noël

Marché-foire

Samedi 9 décembre

Salle municipale à Montagny-en-Vexin

De 10h à 18h

Infos : Comité des fêtes de Montagny-en-Vexin

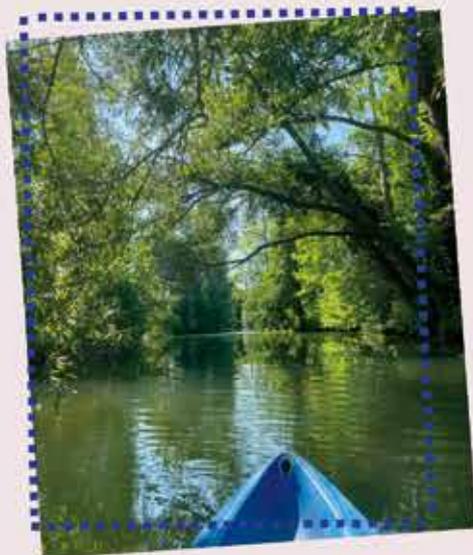
comitedesfetesmontagny@gmail.com

Vous souhaitez que votre événement paraisse dans l'agenda ? Écrivez-nous à vexinfo@vexinthele.com

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle
vous souhaite une joyeuse fin d'année 2023.

DESTINATION VEXIN EN PAYS DE NACRE

AYEZ LE RÉFLEXE
OFFICE DE TOURISME
ET VOYAGEZ AVEC NOUS,
HORS DES SENTIERS BATTUS !



Explorer



Conseiller



Partager



Rencontrer



Découvrir



S'amuser



VEXIN EN PAYS DE NACRE
OFFICE DE TOURISME

OFFICE DE TOURISME VEXIN EN PAYS DE NACRE

☎ 03 44 84 40 86

✉ contact@tourisme-vexin-nacre.fr

🌐 www.tourisme-vexin-nacre.fr

📱 Vexin en Pays de Nacre

POUR EN SAVOIR PLUS,
DIRECTION NOTRE
SITE INTERNET

